

## **Modèle de motion de conseil d'école / de CA / ...**

Saint-Étienne, le novembre 2010

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie / Directeur départemental des services de l'Éducation

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous refusons de participer à la mascarade de consultation sur les rythmes scolaires.

Cette "grande consultation nationale" ne serait-elle pas un simple rideau de fumée, les mesures étant déjà prévues à l'avance, permettant d'occulter que toutes les mesures prises par ce gouvernement visent à adapter le fonctionnement de l'école au dogme de la réduction de la dépense publique et aux suppressions d'emplois ?

Par ailleurs, comment peut-on accorder un tant soit peu de crédibilité en matière d'organisation du temps scolaire à un gouvernement qui, sur ordre du Président de la République, a pris la pire des mesures en matière de rythmes scolaires, à savoir la mise en place de la semaine de 4 jours ?

Aussi, dans le contexte budgétaire actuel, nous ne voyons pas comment parler sérieusement de rythmes scolaires, alors que les suppressions massives de postes se poursuivent ( -50 000 postes ces dernières années).

Le débat sur les rythmes scolaires ne peut être isolé du reste de la politique éducative gouvernementale.

Le gouvernement a imposé, malgré la mobilisation massive et le refus de la majorité de la population, une réforme des retraites qui contraindra des enseignants à rester devant des élèves jusqu'à 62, voire 67 ans.

Dans le même temps, il envoie de jeunes enseignants sans formation devant les classes.

Tous les choix gouvernementaux sont dictés par la seule règle de faire des économies budgétaires qui n'ont rien à voir avec "le bien être des élèves".

L'affichage d'objectifs de réussite pour la jeunesse n'est crédible que si l'État donne à l'Éducation Nationale les moyens nécessaires pour garantir l'égalité d'accès aux savoirs et à la formation.

La question des rythmes scolaires ne peut se traiter qu'à travers un cadrage national, qui remettrait l'intérêt de l'élève au cœur du projet et en créant des conditions d'accueil, d'apprentissage, de vie, de transport qui soient respectueuses des enfants et des adolescents.

Les travaux des chercheurs et des chronobiologistes sont des appuis incontournables mais tout cela a un coût bien évidemment ! C'est pourquoi, nous sommes et serons vigilants, à ce que toute mesure ou toute décision s'accompagne des moyens financiers indispensables au respect du principe d'égalité entre territoires.

C'est donc dans un contexte tout autre que celui dans lequel nous nous trouvons que nous pourrions (et souhaiterions) participer à la réflexion sur les rythmes scolaires. Dans l'état actuel des choses, ce serait accepter de cautionner l'orientation actuelle du Ministère, ce que nous refusons.

Veillez croire Monsieur l'Inspecteur d'Académie en notre profond attachement à un service d'éducation, public, laïque, gratuit et de qualité.